

BRANGES Social

La création d'un accueil de jour et de bureaux sociaux crée la polémique



À l'été 2020, les employées de l'association Le Pont nous interpellent sur l'exiguïté de leurs locaux.
Photo d'archives

La découverte par un riverain de Branges de la future construction d'un immeuble social a créé une polémique en fin de semaine dernière.
Explications.

500 m² de surface, près de 10 m de hauteur, sur un terrain de 2 900 m². Voici les surfaces visibles sur le plan-neau du cabinet d'architecte installé depuis quelque temps au lieu-dit du Pont noir à Branges. **Un petit « immeuble de bureaux et de services »**. Rien d'extraordinaire si ce n'est qu'il se trouve dans un quartier résidentiel reculé. Et que surtout, il a une vocation sociale. Ce qui ne plaît pas aux voisins du projet.

Ainsi, en milieu de semaine dernière, le message de colère de l'un d'eux évoquant ce projet, jusque-là inconnu du public, sur les réseaux sociaux se transformait rapidement en polémique avec des messages parfois très haineux. À l'origine de cette annonce, **Karl Saussard, bien connu du monde associatif et économique du secteur**. Il précise d'emblée : « Je n'apprécie pas la moitié des commentaires à ma réaction sur les réseaux sociaux, mais ça aura au moins le mérite de faire bouger les choses. Mon but est de réveiller les gens. »

Plus officiellement, ce dernier a demandé à son avocat de lancer un recours contre le permis de construire, validé récemment. Si l'homme s'oppose au projet, c'est qu'il n'aime pas la méthode utilisée, et craint que la finalité ne soit pas celle annoncée. « On a tout fait pour que ça ne se sache pas. Certains conseillers municipaux de Branges ne sont mê-

me pas au courant. Il paraît qu'il n'y aura que des bureaux, mais il y a plein de toilettes, une salle de restauration, ça ressemble plus à un lieu pour dormir qu'à des bureaux. Ça regroupera des personnes en difficulté, des migrants, et en tant que voisins, on n'a pas du tout envie de supporter tout ça. On sait que quand on regroupe des gens dans la misère, ça ne se passe pas toujours bien, sans stéréotyper des origines ethniques ou quoi que ce soit. En plus ici, on n'a pas d'accès. »

Farouchement opposé au projet en l'état, Karl Saussard dit aujourd'hui vouloir discuter avec les porteurs du projet. « Tant que je n'ai pas d'explications, je serai contre. Je voudrais qu'on m'explique et qu'on s'arrange, qu'il y ait des négociations. Je ne veux pas gueuler pour gueuler mais on ne peut pas faire ça en catimini. Je ne suis pas contre l'accueil de personnes en difficulté, mais le social, ça ne se fait pas n'importe comment. Et j'utiliserai tous les moyens en

re et notamment à Louhans (voir ci-contre).
Claire Renard, en est la cheffe de service en Bresse. « Cela fait suite à notre projet de recherche de locaux à Louhans. Vu que nous n'avons rien trouvé, nous avons élargi la recherche de terrains au plus proche. Branges, à côté, est accessible. Notre permis de construire a été validé le 23 décembre. »

Karl Saussard, riverain

« Ça aura au moins le mérite de faire bouger les choses. Mon but est de réveiller les gens »

ma possession pour que les choses soient claires. Car si pour eux ça l'est, pourquoi se cacher ? »

« L'hébergement n'a

jamais été envisagé »
Le nom que le riverain aimerait voir sur le permis de construire, et qu'il veut rencontrer, c'est l'association Le Pont, qui travaille dans le social depuis près de 50 ans en Saône-et-Loi-

Le contexte

L'association Le Pont a été fondée à Mâcon en 1976. Son antenne louhannaise existe depuis une trentaine d'années. En 2020, cette dernière comptait 13 salariés et une vingtaine de bénévoles qui travaillaient sur cinq pôles répartis dans quatre bureaux différents disséminés à Louhans. Elle compte aussi l'accueil de jour, rue de Bram. Ses missions dans le social sont variées, allant de l'accueil de personnes de passage, à l'aide à l'insertion, le logement de réfugiés, de personnes en situation précaire, le logement d'urgence pour les femmes battues, etc.

Depuis 2019, l'association cherche à regrouper l'ensemble de ses bureaux pour le bien-être de ses salariés. L'objectif était au départ de s'installer dans le bâtiment dit de la Chapellerie à Louhans, qui accueillait il y a une vingtaine d'années les footballeurs du centre de formation. Mais le dossier est stoppé en cours de route en 2020. Informée du projet, la municipalité de Louhans a arrêté ce dernier expliquant destiner ce secteur au loisir et au tourisme, comme le stipule le Plan local d'urbanisme. Elle nie toutefois, après l'interrogation de l'association vouloir « mettre des bâtons dans les roues » à cette dernière, dont le maire salue le travail social. En 2020 toujours, la propriétaire de la Chapellerie, qui avait lancé des travaux dans l'optique de l'accueil de la structure, expliquait ne pas comprendre la situation.

Depuis, peu de choses avaient évolué et l'association se trouvait toujours à la recherche de locaux jusqu'à l'acquisition du terrain de Branges.

« Je leur ai proposé de communiquer » explique le maire



Anthony Vadot, le maire de Branges a été informé du projet notamment en raison de la demande de permis de construire. Ce dernier souhaiterait un échange entre les porteurs du projet et les riverains. « Ce terrain situé entre le Pont Noir et la route des Pies était en vente depuis un moment. Lorsque l'association La Pont a déposé une demande de permis de construire, celle-ci a été instruite et adoptée car

rien ne s'y oppose en termes d'urbanisme. Concernant l'activité, l'association est venue nous expliquer que cela ne concernait que des bureaux et l'accueil de jour en semaine. Je leur ai proposé de communiquer sur le sujet, Le Pont n'a pas jugé opportun de le faire. J'ai aussi demandé, par rapport aux craintes des riverains, si cela pouvait se transformer en accueil de nuit, la direction m'a répondu que non. De notre côté, nous n'avons pas à communiquer sur ce type de projet. Mais c'est vrai que depuis peu, les riverains viennent nous consulter, les questions fusent. Selon moi, le lieu n'est pas le plus adapté, il peut générer des nuisances. J'ai aussi proposé aux pétitionnaires de communiquer, ils ne l'ont pas souhaité pour l'instant. Maintenant, s'ils veulent passer par la voie judiciaire, c'est leur affaire. Je n'irai toutefois pas dans le sens de la polémique du moment sur les réseaux sociaux, où ça tire dans tous les sens. »

cueil de nuit ».

Un projet discret

Mais si les choses sont claires, pourquoi tant de discrétion ? « Il n'y a pas eu de communication particulière parce qu'on devait déjà s'occuper de plusieurs étapes, les achats, le terrain, l'obtention de permis. On a voulu rester discret tant qu'il n'était pas validé. Mais on a rencontré au préalable la municipalité dont M. Vadot avec qui nous avons eu des échanges ».

Pour Claire Renard, ce projet n'a rien « d'extraordinaire » et correspond juste à une volonté patrimoniale de l'association Le Pont sur l'ensemble de la Saône-et-Loire. « Nous avons un projet identique à Paray-le-

Monial. Il n'y a pas de quoi polémiquer, et les commentaires reçus ne nous font pas faire un sirot. On ne souhaite pas faire un ghetto, pas mettre tout le monde au même endroit. Nous avons pour le logement des locations disséminées notamment sur Louhans et c'est très bien comme ça. Il faut voir aussi au niveau des attaques que nous entendons sur les migrants que nous accompagnons beaucoup de Bressans et même de Brangeois. Il y a des gens en situation lourde, mais aussi d'autres en curatelle, en tutelle, à Branges et autour, des personnes qui ne voient parfois que nous. On n'est pas toujours dans l'image du SDF, du réfugié. »

R.M.
TRÉB-VI